

Image not found or type unknown



Nos droits par a port a un huissier

Par **harmonie09300**, le **03/02/2010 à 10:48**

Bonjour,rnj souhaiterais savoir si un huissier est en droit de bloqué le chomage sur un compte bancaire? et si on peut pas avoir un échelonnement de payment ? a compté du jour même du cloturage du compternmerci d'avance